RÉDUISEZ VOS PERTES MATIÈRES ET VOS DÉCHETS

Un levier de **compétitivité** pour votre entreprise

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Efficacité matière : un gisement d'économies financières

De quoi s'agit-il ?

Produire mieux avec moins et recycler plus

L'efficacité matière, c'est utiliser la juste quantité de matières pour votre activité, en limitant les pertes, les rebuts et les invendus à toutes les étapes de la production. C'est aussi trier et valoriser vos déchets pour leur donner une deuxième vie.

Pourquoi agir ?

Les actions d'efficacité matière constituent un gisement d'économies financières à exploiter

En agissant à la source, **vous réduisez le coût complet de vos déchets** qui comprend votre facture de gestion des déchets, mais surtout le coût de génération de ces déchets, c'est-à-dire le coût d'achat et de transformation des matières et emballages qui deviennent des déchets.

Coût complet des déchets

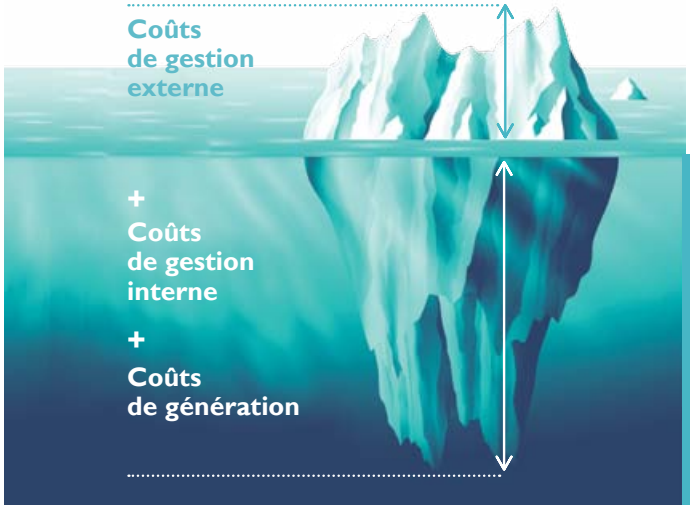

En moyenne, le coût complet des déchets représente **plus de 14 fois** la seule facture du prestataire déchet : le coût de la gestion externe de vos déchets n'est que la partie émergée de l'iceberg !

Beaucoup d'entreprises ne connaissent pas les déchets qu'elles génèrent et les coûts associés.

- **56 % des PME** ignorent le tonnage annuel de déchets qu'elles génèrent
- **9 PME sur 10** ne connaissent pas le coût complet de leurs déchets

Et vous ?

VRAI **FAUX** Le recyclage permet à mon entreprise de gagner de l'argent.

FAUX : Même si les recettes du recyclage permettent de réduire les coûts de gestion des déchets, vous revendez toujours un déchet moins cher que le prix d'achat de la matière première !

Optimiser l'utilisation de matière tout au long de la chaîne de production

Identifier l'origine du déchet…

Vos procédés génèrent **des pertes de matières** tout au long de la **chaîne de production**. Ces matières entrent dans votre entreprise sans être intégrées au produit final et génèrent des **déchets** dont vous avez la charge : vous devez les évacuer et les faire traiter.

pour limiter les pertes…

Vous pouvez agir **bien avant que la matière ne devienne déchet :** dès l'achat de la matière, lors du stockage, sur les lignes de fabrication ou encore au moment de la distribution du produit final.

et accroître l'efficacité matière !

Optimiser l'utilisation de matière en réduisant les pertes vous évite d'acheter de la matière qui finirait dans la benne : vous économisez alors les coûts d'achat et de transformation de ces matières (énergie, main-d'œuvre, etc.). **Le coût principal des déchets se situe en effet avant la mise à la benne.** Prendre en compte le coût complet des déchets est une nouvelle approche qui vous permet d'identifier un gisement important de réduction de coûts, et d'activer un puissant levier d'efficacité opérationnelle.

VRAI **FAUX**

Il est possible de réduire l'exposition de votre entreprise aux fluctuations des coûts matières et de gestion des déchets.

VRAI : Mettre en place des actions d'efficacité matière permet à la fois de réduire vos besoins en matières premières et en prestations déchets. Vous limitez ainsi l'exposition de votre entreprise aux fluctuations de ces coûts.

ACHAT DES MATIÈRES

Secteur : **Mécanique**
Effectif : **107**

1,6 k€ **économisés par an**
Réemploi des cartons de livraison pour les expéditions de produits finis.

Conditionnement non optimisé…

STOCKAGE

Secteur : **Peinture industrielle**
Effectif : **27**

34 % **de réduction des déchets dangereux**
Optimisation de la gestion des peintures en intégrant le critère « date de péremption » dans la gestion des stocks et en achetant des produits à plus longue durée de vie.

Pertes

TRANSFORMA

Secteur : **Traitement de surface**
Effectif : **100**

281 k€ **économisés par an**
Investissement dans de nouveaux pistolets de peinture, une cabine de peinture automatique débrayable et un distillateur de solvant (temps de retour : 7 mois).

GESTION DES DÉCHETS

De nombreux bénéfices pour votre entreprise

Bénéfices économiques et levier de compétitivité

Connaître et maîtriser **les flux de matière** dans votre entreprise permet de prendre des décisions éclairées, de faire des économies financières importantes et favorise les démarches d'innovation et de différenciation.
Résultat : une activité optimisée et des démarches d'amélioration continue renforcées !

Projet interne fédérateur

Les salariés apprécient les efforts faits par leur entreprise pour réduire ses impacts sur l'environnement. Ces initiatives favorisent l'adhésion de l'ensemble de votre personnel à un projet **motivant** tout en **valorisant l'image** de votre entreprise.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Les actions d'efficacité matière conduites par les entreprises participent au développement global de **l'économie circulaire** dans notre pays. L'économie circulaire cherche à rendre la société dans son ensemble moins polluante, sobre, et plus efficace dans l'utilisation des ressources tout en poursuivant des objectifs de croissance économique et de création d'emplois.

économie circulaire

Bénéfices environnementaux

Utiliser plus efficacement les matières, c'est réduire les impacts environnementaux en aval (collecte et traitement des déchets). C'est aussi et surtout réduire les impacts en amont, liés aux étapes de production, transformation, transport et utilisation des matières qui génèrent ces déchets !

LR Industrie Panneaux

Secteur : **Transformation matière**
Effectif : **10**

30 k€ et 236 t CO_2e économisés par an

Optimisation des découpes des panneaux de bois permettant l'économie de 240 tonnes de chutes de bois par an, soit 236 tonnes de CO_2 équivalent supprimées chaque année !

à chaque étape

TION

EMBALLAGE ET DISTRIBUTION

Pertes, rebuts...

AHLSTROM

Secteur : **Papier**
Effectif : **125**

30 k€ économisés par an

Lavage des GRV (grand réservoir vrac) pour permettre leur réemploi.

Suremballages, invendus...

berger jardins

Secteur : **Aménagement**
Effectif : **31**

34,7 k€ économisés par an

Recyclage en interne des déchets inertes (terre et gravats) grâce à l'installation d'un concasseur/cribleur sur site.

FAVOLS

Secteur : **Agroalimentaire**
Effectif : **40**

3,6 k€ économisés par an

Tri des noyaux de pruneaux issus de la production et valorisation locale dans l'industrie cosmétique.

GESTION DES DÉCHETS

Passez à l'action et faites des économies grâce à l'efficacité matière !

Quelles ressources à votre disposition ?

Information :

- Site de la campagne nationale «Ça suffit le gâchis», espace Entreprises *www.casuffitlegachis.fr/entreprises*
- Appli Web «Mes solutions déchets» *www.casuffitlegachis.fr/entreprises/application*
- L'offre ADEME aux entreprises *www.ademe.fr/entreprises-monde-agricole*

Exemples :

- Entreprises témoins – Énergie & Matières : gaspillage évité = marge augmentée ! : *http://multimedia.ademe.fr/catalogues/fiches-entreprises/ADEME_Entreprises_temoins_2016.pdf*
- Entreprises témoins : réduction et recyclage des déchets : *http://multimedia.ademe.fr/catalogues/fiches-entreprises/Intro_v4.pdf*
- 10 entreprises témoins calculent le coût complet de leurs déchets : *http://multimedia.ademe.fr/catalogues/cout_complet_dechets/ADEME_Couts_complets_Fiche_chapeau.pdf*
- 13 partenariats gagnants B to B pour réduire les déchets : *http://multimedia.ademe.fr/catalogues/fiches_B2B_R&R_dechets/13_exemples_B2B_R&R_dechets.pdf*

Outils et méthodes :

- Une boîte à outils pour réduire le coût des déchets (dont la méthode MFCA de calcul du coût complet des déchets) : *www.ademe.fr/entreprises-monde-agricole/reduire-impacts/reduire-cout-dechets*
- Des outils pour réduire les déchets à la source : *www.optigede.ademe.fr/prevention-dechets-entreprises*
- Des outils spécifiques pour les entreprises productrices de déchets organiques : *www.optigede.ademe.fr/outils-gros-producteurs-dechets-organiques*

Comment passer à l'action

. **Faire réaliser une étude par un expert extérieur** (diagnostic déchets, flux, MFCA permettant de calculer le coût complet des déchets, étape par étape, de votre procédé...).

. **Investir** dans de nouveaux équipements.

. Lancer un projet de **R&D.**

L'ADEME peut vous accompagner financièrement

À qui vous adresser ?

. Les Directions régionales de l'ADEME : *www.ademe.fr/regions*

. Votre Chambre de commerce et d'industrie et/ou votre organisation professionnelle, susceptible d'apporter des conseils ou de vous inclure dans une opération collective : *www.cci.fr/web/organisation-du-reseau/annuaire*

. Votre collectivité si elle est dans une démarche de territoire portant sur l'économie circulaire ou sur le climat (Programme local de prévention des déchets, Territoire zéro déchet zéro gaspillage, Territoire à énergie positive pour la croissance verte...) : *http://optigede.ademe.fr/reseau-animateurs-prevention*

Pour aller plus loin

L'ADEME vous accompagne aussi sur d'autres démarches permettant de réduire les coûts et les impacts environnementaux : écoconception, achats responsables, maîtrise de l'énergie et utilisation des énergies renouvelables, récupération de chaleur fatale…

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit. L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer et du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

« La protection de l'environnement est souvent présentée pour les entreprises comme une contrainte, imposée par la réglementation, afin de limiter les impacts induits par l'activité de l'entreprise (prélèvements de matières, émissions dans l'eau, l'air, le sol, déchets…).
Cette conception tend à séparer, voire à opposer, activité économique et protection de l'environnement. Or dans bien des cas, les entreprises disposent d'une gamme d'actions qui bénéficient autant à l'environnement qu'à la rentabilité de leur activité. L'efficacité matière en fait partie. Dans un contexte de croissance faible, il est particulièrement important de travailler dans cette voie : réconcilier compétitivité et environnement. L'ADEME accompagne les entreprises qui souhaitent agir avec des outils et des financements adaptés à leurs besoins, ainsi qu'à travers des partenariats avec les chambres consulaires et les organisations professionnelles. »

2ème édition - nov 2016 - Gratuit - Crédit Photo : © Shutterstock, © Arnaud Bouissou/Terra - Maquette et réalisation : vectorielles

ADEME
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'ÉNERGIE ET DE LA MER
MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

ADEME
20, avenue du Grésillé
BP 90406 | 49004 Angers Cedex 01

010126
9 791029 706943

www.ademe.fr